

INFORMATIONS

REUNION DES DELEGUES : Dimanche 13 MAI 2007 à 8h00 précises.

PARCOURS : 6000 mètres ou 12000 mètres en triangle.

BALISAGE : Bouées de contournement.

DEPART : Drapeaux et signalisations sonores.

INSCRIPTIONS :
-**Courses qualifiantes** : uniquement sur internet, site de la fédération www.avironfrance.asso.fr (espace club) .
-**Courses open** : uniquement sur formulaire d'engagement, site internet <http://snc-aviron.dyndns.org>

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS : Dimanche 1^{er} avril à 8H00.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : Mardi 1^{er} mai à 23H00

DROIT D'INSCRIPTION : Néant.

INDEMNITES : Aucune indemnité de déplacement pour les participants.

LICENCES : Les concurrents devront être en règle avec la licence <<FFSA>>2007.

SERVICE SECOURS : Un service médical sera présent sur le site.

SECURITE : La sécurité en mer sera organisée par la SNC LA CIOTAT.

PLAN DE CIRCULATION : Un plan sera remis à chaque délégué lors de la réunion des chefs de bord.

MAILLOTS : Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de sa société.

MATERIEL : Nous contacter (peu de possibilités) ou contactez les clubs voisins.

HEBERGEMENT : A la charge de chaque club. Tél office du tourisme de
LA CIOTAT : 04.42.08.61.32.

PARKING POUR MATERIEL : Signalisé le jour de la régates. Pour la veille, prévenir
JEAN-PIERRE ASSINE Tél : 06.17.50.53.25.

ARBITRAGE : Régi par le code des régates en mer FFSA.

ASSURANCES : Chaque association doit assurer son matériel.

RECOMPENSES : Des récompenses seront remises aux vainqueurs de
chaque catégorie.

CONFORMITE DES BATEAUX : Les bateaux doivent être conformes au code de régates
d'aviron de mer, homologués 6ème catégorie maritime et
porter un numéro d'identification en gros caractères.
Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'un diamètre
d'au moins 8mm, d'une longueur supérieure à 10 mètres, de
gilets accessibles et d'une écope.

NOTA : Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions
météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou
annulé.

**Le président de la section aviron
JEAN-PIERRE ASSINE**